

# BARÈME DES HONORAIRES OFNMI

Tarifs applicables au 15 février 2024

## LOCATION

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la location est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

### Rapport d'expertise immobilière en valeur locative

**GRATUIT** dans le cadre d'une mise en gestion locative par l'intermédiaire d'un mandat exclusif de location OFNMI.  
**120 euros TTC** dans le cadre de toutes autres demandes de valeurs locatives.

### Immobilier de Stationnement / Box / Garage / Cave / Terrain

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (Locations non régies par la loi du 6 juillet 1989) et honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée / sortie.

A la charge:	Honoraires TTC:
<b>Propriétaire</b>	<b>1 mois de loyer hors charges</b>
<b>Locataire</b>	<b>1 mois de loyer hors charges</b>

### Immobilier d'Habitation

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (Locations régies par la loi du 6 juillet 1989) et honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée / sortie.

A la charge:	Honoraires TTC:
<b>Propriétaire</b>	<b>1 mois de loyer hors charges</b>
<b>Locataire</b>	<b>1 mois de loyer hors charges</b>

(\*) Dans la limite de 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable (dont 3 € TTC /m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée / sortie)

### Immobilier Commercial, Industriel et Professionnel

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (Locations non régies par la loi du 6 juillet 1989) et honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée / sortie.

A la charge :	Honoraires HT :	Honoraires TTC :
<b>Propriétaire</b>	<b>8% du loyer annuel hors charges</b>	<b>9.6% du loyer annuel hors charges</b>
<b>Locataire</b>	<b>8% du loyer annuel hors charges</b>	<b>9.6% du loyer annuel hors charges</b>

